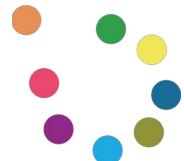




Association REV France  
[www.revfrance.org](http://www.revfrance.org)



Organisme de formation  
« Vivre ma vie »  
[www.vivremavie.fr](http://www.vivremavie.fr)

## **Travailler avec les voix et autres expériences dites « psychotiques » dans la perspective du rétablissement**

**Stage de formation en 3 jours (21 heures)**  
**du 8 au 10 juin 2026**  
**à Strasbourg**

Les personnes dites « psychotiques » sont confrontées à des expériences extrêmement troublantes et souvent effrayantes pour elles-mêmes mais également pour leur entourage et les professionnel-le-s de santé mentale. L'incompréhension, et la peur associée, sont des sentiments dominants qui rendent la vie quotidienne comme les soins particulièrement délicats et éprouvants. Afin d'établir un semblant d'ordre dans les expériences dites « psychotiques » (perception de voix, d'odeurs, de visions, convictions inhabituelles et/ou problématiques...), la psychiatrie traditionnelle a tenté de les catégoriser au sein d'entités pathologiques telles que la schizophrénie.

Si cette démarche peut servir aux professionnel-le-s et aux proches à se rassurer, elle induit souvent, dans la relation à l'autre, des effets malheureux. En particulier une asymétrie de pouvoir se met en place qui paralyse tout le monde : d'un côté ceux qui ne vivent pas les expériences mais qui « savent en théorie » (soignants/proches) et auraient de ce fait légitimité à dire ce qu'il convient de faire ; de l'autre la personne vivant les expériences, démunie de tout savoir et invitée à accepter un rôle de « patient » soumis.

Pris dans cette relation bridée particulièrement frustrante, « patient » et « soignant »/proche en sont réduits à se conformer aux habitudes institutionnelles sans perspectives enthousiasmantes. Dans un tel contexte, l'expérience consistant à entendre des voix n'est pas prise en compte dans l'aide proposée aux personnes qui y sont confrontées. Les professionnels de la santé mentale sont formés à ignorer cette expérience considérée comme un symptôme de maladie qu'il conviendrait de chercher à éliminer. Cette façon d'appréhender les voix conduit inéluctablement à un isolement de la personne qui les entend. Cet isolement augmente la souffrance de la personne, entrave le processus de rétablissement et instaure une relation de défiance envers les professionnels voire les proches.

Au cours de cette formation, en redonnant une place aux voix et au « savoir » pratique des personnes qui vivent les expériences dites « psychotiques », nous ferons ensemble l'expérience de la révolution que cela induit dans les pratiques de soins en psychiatrie et dans les relations au quotidien entre toutes les personnes concernées, ouvrant les larges horizons de possibilités du processus de rétablissement.

#### **Public :**

Une vingtaine de stagiaires oeuvrant ou ayant le projet d'oeuvrer dans le champ de la santé mentale ou, plus largement, dans des fonctions d'accueil et/ou d'accompagnement de personnes. Le stage est aussi ouvert à d'autres personnes concernées notamment les personnes ayant des expériences dites « psychotiques » et leur entourage.

#### **Pré-requis :**

Aucun.

#### **Objectifs :**

- Comprendre la perspective du rétablissement ;
- Se relier personnellement à l'expérience du rétablissement ;
- Se familiariser avec l'expérience d'entente de voix ;
- Expérimenter des techniques pour faire face aux voix ;
- S'approprier des outils d'exploration des voix.

#### **Déroulement :**

<b>Première journée :</b>	<b>Deuxième journée :</b>	<b>Troisième journée :</b>
9h30 Présentations, attentes	9h30 Retour sur les attentes et représentations sur les voix	9h30 Retours sur la deuxième journée
10h30 Règles du groupe	10h00 Simulation d'entente de voix	10h00 Profilage des voix
11h00 Pause café	10h45 Apports des groupes	11h00 Pause café
11h15 Qu'est-ce que le rétablissement ?	11h15 Pause café	11h15 Questionnaire de Maastricht
12h30 Pause déjeuner	11h30 Groupe d'entendeurs de voix	12h00 Elaborer un Construct
13h30 Le rétablissement en santé mentale	12h30 Pause déjeuner	12h30 Pause déjeuner
14h30 Parcours d'Alexis	13h30 Caractéristiques des voix et relation aux voix	13h30 Stratégies de coping 2/2
15h30 Pause café	14h00 Profilage des voix	14h15 Entente de voix et histoire de vie
15h45 Identité et sens du Soi	15h30 Pause café	15h00 Pause café
16h30 Se donner des forces	15h45 Stratégies de coping 1/2	15h15 Qu'est-ce que faciliter un groupe ?
17h30 Fin de la journée	16h30 Qu'est-ce qui bouge quand je bouge ?	16h00 Perspectives
	17h30 Fin de la journée	16h30 Bilan
		17h30 Fin de la formation

## **Modalités pédagogiques :**

Nous aborderons le concept de rétablissement à travers une approche active permettant aux participant-e-s de le relier à leur vie et/ou leur pratique.

Des temps en petits groupes faciliteront les échanges approfondis entre stagiaires et entre stagiaires et formateurs.

Des apports théoriques en grand groupe et des illustrations basées sur des expériences françaises et étrangères enrichiront la réflexion et les échanges.

Des exercices de simulation et la restitution de résultats de recherches cliniques et épidémiologiques permettront d'approfondir nos connaissances.

Enfin, des temps en binômes sont prévus, notamment pour qu'un travail s'engage, dès que possible, entre professionnel-le et patient-e autour de l'expérience des voix et dans la perspective du rétablissement.

## **Modalités d'évaluation des stagiaires :**

L'évaluation de l'atteinte des objectifs de la formation par les stagiaires se fera à travers un échange oral à la fin de la formation.

## **Modalités d'évaluation de la satisfaction des stagiaires :**

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires se fait par la complétion d'un questionnaire à l'issue de la formation. La synthèse de l'ensemble des questionnaires est transmise aux financeurs auxquels un temps d'échange par téléphone est ensuite proposé.

## **Formateurs : Yann Derobert et Alexis Dick**

Psychologue clinicien et formateur, **Yann Derobert** s'investit depuis 2009 au sein du mouvement international sur l'entente de voix fondé par le Pr Marius Romme et Sandra Escher. Il s'est formé notamment auprès de Ron Coleman, Karen Taylor, Dirk Corstens, Eleanor Longden et Peter Bullimore. Il a aidé au démarrage de plusieurs groupes d'entendeurs de voix dont le premier en France en 2010 à Mons-en-Baroeul (59) et est à l'initiative de la création du *Réseau français sur l'entente de voix* (REV France) et de l'organisme de formation « Vivre ma vie » dont il coordonne les activités. En 2023, avec une amie anthropologue, Alizé Lacoste-Jeanson, il a créé la maison d'édition « Failles » afin de rendre accessible au public francophone des ouvrages innovants en santé mentale. Failles vient de publier l'ouvrage dirigé par P. Bullimore, I. Warwick et K. McLaughlin : « Donner du sens à la paranoïa ».

Entendeur de voix et ancien patient psychiatrique ayant reçu un diagnostic de schizophrénie, **Alexis Dick** a travaillé deux ans comme pair-aidant auprès de l'EPSM de Jury avant de devenir formateur au sein de l'organisme de formation « Vivre ma vie ». Avec Jean-Pierre Freling, il facilite depuis le groupe en ligne « Mon traitement psy, j'ose en parler » depuis près d'un an. Il est également président de l'association Réseau français sur l'entente de voix (REV France).

**Tarifs (non-soumis à TVA) :**

**Formation professionnelle continue :**

Pour les personnes bénéficiant du financement d'un tiers (employeur, France travail, Agefiph...), l'inscription se fait au tarif de 900 Euros.

**Inscriptions à titre individuel, choisissez le tarif adapté à votre choix et à votre situation :**

400 Euros / 200 Euros / 100 Euros

N.B.: pour les inscriptions à titre individuel, une réduction de 20 Euros s'applique aux adhérent.e.s du REV.

**Handicaps ou difficultés particulières :**

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Contactez nous au 06 42 72 66 19 ou par mail à accueil@vivremavie.fr pour toute difficulté ou situation de handicap afin que nous puissions étudier ensemble les adaptations nécessaires à votre participation à la formation dans les meilleures conditions.

**Contact :**

Pour toute information et pour vous inscrire, merci de contacter Yann aux coordonnées ci-dessous :

**06 42 72 66 19 / accueil@vivremavie.fr**

**« Vivre ma vie » - Organisme de formation**

**Siret : 924 593 536 00015**

**NDA : 24 45 04292 45**

**Qualiopi : 2024/108977.1**

**www.vivremavie.fr**

**Stage de formation organisé en partenariat avec le CLSM et**

**la Maison de la santé mentale de Strasbourg**